



# SECONDE PRO CONSEIL VENTE

(1 an)



Découvrir les compétences techniques et commerciales du métier de vendeur avant d'intégrer un BAC PRO spécialisé en animalerie ou en alimentation et boissons.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Des modules d'enseignements généraux

Français, Documentation, Histoire/Géographie, Enseignement Morale et Civique  
TIM, Mathématiques, Biologie-Ecologie, Physique-Chimie  
Anglais, Education socioculturelle, EPS

### Des modules professionnels pour développer des compétences

Connaissance des techniques de vente  
Connaissance de l'environnement et du fonctionnement de l'entreprise  
Découverte des techniques de commercialisation des produits  
Une spécialisation « Alimentation » ou « Animalerie » (6h/semaine)

### 6 semaines de formation en milieu professionnel

« **Alimentation** » : grande distribution, commerce de proximité, vente non alimentaire  
« **Animalerie** » : animaleries et commerces spécialisés dans la vente des produits associés

### 2 semaines de stage collectif

TP renforcés préparatoires au 1<sup>er</sup> stage  
Education à la santé et au développement durable

## LES + JEANNE ANTIDE

Boutique et animalerie pédagogiques (rénovée en 2024)  
Projets interdisciplinaires  
Accompagnement personnalisé  
Formation Sauveteur Secouriste du Travail

## ET APRES ?

### Poursuite d'études

Bac Pro TCV (Technicien Conseil Vente) en 2 ans, selon la spécialisation choisie :  
Alimentation et boissons (apprentissage)  
Animalerie (voie initiale scolaire)

**ADMISSION**  
Après une 3<sup>ème</sup> sur dossier, entretien de motivation et procédure AFFELNET (auprès de l'établissement d'origine)

Après un CAP, une 2<sup>nde</sup> GT ou une 2<sup>nde</sup> pro, sur dossier et entretien de motivation